



TOMBOLA

500

BARA MUSSO 2025

Emballages vides de tous les produits confondus

(Vous obtenez un ticket de Tombola DONNE CHANCE A TOUS)

PALAIS DE LA CULTURE
HAMADOU HAMPATE BAH

20 DEC 2025

"Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire." (Voltaire)



Siège :
Niamakoro
à 100m
de l'Unicef

B.P. 2043
Tel.: 20 20 62 89
Tel.: 66 75 14 92
Bamako (Mali)

édition hebdomadaire de Jamana
Le premier journal privé du Mali

www.lesechos.ml

N°1831 du vendredi 19 décembre 2025 - 37^e année - Mali : 300 F CFA

CAN 2025 P.7

**La chasse aux
Éléphants est
ouverte**

CRISE DU CARBURANT P.3



Ces stations qui vendent de l'essence mélangée à l'eau

**CREATION DE LA BANQUE CONFEDERALE
POUR L'INVESTISSEMENT
ET LE DEVELOPPEMENT (BCID – AES) P.4**

Un acte important dans la construction de la confédération



**ME AÏSSATA FOUNE TEMBELY,
PRESIDENTE PAR INTERIM DE LA CNDH P.5**

**"L'année 2024 a été
marquée par des abus et
violations parfois graves
des droits de l'Homme..."**

RAPPORT DE L'ONEF P.6

**21 680 emplois créés dans
le secteur privé en 2025**



CREATION DE LA BANQUE CONFEDERALE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE DEVELOPPEMENT (BCID – AES) Un acte important dans la construction de la confederation

A Bamako, le 11 décembre 2025, les pays de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) ont acté la création de la Banque d'Investissement et de Développement de la Confédération. Ce papier vise à contribuer à la compréhension du public en apportant des éléments de réponse à certaines questions.

I – PREMIERE QUESTION : POURQUOI UNE BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DANS L'AES?

1. Les infrastructures structurant le développement économique et social comme les routes, aménagements hydro-agricoles, barrages, hôpitaux, etc, coûtent très chers.

A titre d'illustrations, si 01 kilomètre de route standard est construit à 150 millions de FCFA, il faudrait 15 milliards pour une route longue de 100 kilomètres. Combien de milliers de milliards faudrait – il pour construire des centaines de kilomètres ? irriguer des milliers d'hectare ? construire des universités, doter des hôpitaux d'équipements spécialisés ? mettre en place de grandes industries ?

2. Très vite, des pays et des Organisations communautaires ont vu la nécessité de se regrouper pour créer des Banques de développement pour assurer le financement de leur développement en général et en particulier des infrastructures indispensables au développement.

A l'échelle mondiale, ce fut la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ou Banque Mondiale qui a été créée en 1945 à la fin de la seconde guerre mondiale pour reconstruire l'Europe dévastée par la guerre.

Tout récemment, en 2014, les pays du BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, South Africa), ont créé la Nouvelle Banque de Développement basée à Shanghai en Chine. Comme son nom l'indique, c'est une sorte de Nouvelle Banque mondiale

A l'échelle européenne, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) a été construite en 1991 à Londres pour financer le passage de l'économie socialiste vers l'économie de marché des pays de l'Europe de l'Est après la chute du mur de Berlin en 1989.

En Asie, la Commission Economique et Sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a créé en 1966 la Banque Asiatique de Développement avec siège social à Manille aux Philippines pour financer le développement des pays.

Les pays de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) ont créé en 1973 à Djeddah la Banque Islamique de Développement (BID) pour financer les infrastructures dans les pays musulmans. La Banque Arabe de Développement Economique en

Afrique (BADEA), créée en 1973 avec siège social à Khartoum a été opérationnelle depuis 1975.

En Afrique, les pays nouvellement indépendants ont créé en 1963 la Banque Africaine de Développement qui a commencé ses activités en 1966. Le siège social est à Abidjan. L'Uemoa a sa banque de développement, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) créée en 1973 avec siège social à Lomé. La Cedeao a sa Banque d'Investissement et de Développement (BIDC) créée en 1975. Le siège social est également à Lomé.

3. La création d'une Institution financière en charge des questions de financement dans l'AES est d'une importance capitale, une nécessité pour des pays très affectés par plus de 10 ans d'instabilité et de lutte guerre contre le terrorisme. La venue de la Banque Confédérale pour l'Investissement et le Développement (BCID – AES) dans le système financier est un pas géant dans la construction de la Confédération.

II – DEUXIEME QUESTION : QUELS TYPES DE RES-SOURCES?

4. D'abord, les apports des propriétaires de la banque, appelés actionnaires que sont les trois pays fondateurs. Le capital social de la BCID – AES est de 500 milliards de FCFA, autrement dit il est de 01 milliard de Dollar Américain au taux de change de 01 dollar pour 500 FCFA.

Mais d'autres actionnaires pourraient être intéressés dans le temps. C'est le cas de nos jours de la Banque Africaine de Développement et de la Banque Asiatique de Développement qui enregistrent toutes des actionnaires non – régionaux.

Avec les potentialités économiques, notamment minières et agricoles des pays fondateurs, la BCID – AES pourrait connaître un fort engouement auprès des investisseurs comme la Nouvelle Banque de Développement des BRICS et d'autres Banques de développement.

5. La Banque pourrait aussi mobiliser d'autres ressources comme des emprunts auprès d'autres Banques de développement et sur les marchés financiers, des dépôts à terme comme le Fonds Spécial du Nigeria auprès de la BAD, les dépôts de l'Algérie auprès du FMI, etc

Elle pourrait bénéficier de subventions de la part d'Organismes internationaux, ce qui n'est pas forcément synonyme de perte



d'autonomie ou d'indépendance. La souveraineté ne signifie pas s'enfermer, se couper du reste du monde et travailler en autarcie.

Enfin les bénéfices réalisés et non distribués augmentent les ressources de la Banque.

III – TROISIEME QUESTION : TAUX D'INTERET ET SERVICES DE LA DETTE POUR LES ETATS

6. Les intérêts sont les loyers de l'argent. Autant on ne peut pas habiter dans une maison prise en location sans payer les loyers convenus, autant on ne peut pas utiliser l'argent d'une Banque sans payer des loyers qu'on appelle techniquement les intérêts.

Il a été souvent reproché souvent à tort ou à raison à la Banque Mondiale d'être un frein au développement des pays Africains en raison des charges d'intérêts jugés élevés.

En règle générale les taux d'intérêts facturés par la BAD, la BOAD et la BIDC tiennent compte des objectifs de développement des pays et ne sont pas par conséquent très élevés.

IV – QUATRIEME QUESTION : LA QUESTION DES IMPAYES

7. Les impayés ne sont pas acceptables en gestion bancaire en raison de l'activité d'intermédiation financière des banques.

En effet, celles-ci collectent ou s'endettent auprès du public pour faire des prêts aux acteurs économiques qui sollicitent son concours, accepter des impayés équivaldrait à mettre la banque en situation de ne pas être capable de restituer les sommes

dans ses statuts grâce à l'intermédiation financière.

La création de la monnaie et la mise en place de la politique monétaire qui en découle est du ressort des Autorités monétaires des pays.

Certaines Banques de développement comme la Banque Africaine de Développement ont leur propre monnaie appelée « Unité de Comptes » qui est créée par la combinaison de plusieurs monnaies, de devises.

La BCID – AES pourrait créer son « Unité de Compte ».

En conclusion, la création de la BCID-AES est salubre. L'histoire des Banques de développement nous enseigne que beaucoup d'entre elles ont été créées pour reconstruire des pays ruinés par plusieurs années de guerres. /

Siné DIARRA
Expert –Comptable, Essayiste
Bamako – Mali.

Références bibliographiques

Dov Ogien, « Comptabilité et audit bancaires, Normes françaises et IFRS » DUNOD, Paris 2014, 4ème édition, publication originale 2006.
Siné DIARRA, Mémoire de certification aux IAS / IFRS « Difficultés et obstacles rencontrés dans l'application des normes internationales IAS / IFRS au calcul du ratio de couverture des risques par les banques au Mali » CFPC de la CNCC et de l'OEF, Octobre 2010.
Luc BERNET-ROLLANDE « Principes et techniques bancaire » 25ème édition, DUNOD, Paris 2008
Sylvie Lépicier, Yann Le Tallec, Igb Finance, « Pratique des normes IFRS par la Profession Bancaire », LGB Finance 2005
Robert OBERT, « Pratique des normes IAS/IFRS : comparaison avec les règles françaises et les US GAAP », DUNOD, Paris 2004
Jean F CASTA, Bernard COLASSE « Juste Valeur, Enjeux techniques et politiques » MAZARS et ECONOMICA, 2001.

AVIS AUX ABONNES

La Direction Générale des Editions Jamana informe les abonnés au journal Les ECHOS de songer au renouvellement de leur abonnement au titre de l'année 2026.

Pour disposer des bulletins d'abonnement, les numéros suivants sont mis à votre disposition

66 76 00 62
76 36 52 88
70 54 20 41

La Direction de Jamana vous remercie de votre fidélité.